



Introduction

Le présent document est destiné aux employeurs, aux travailleurs et aux participants/clients des musées et autres attractions touristiques. Il donne un aperçu des risques éventuels liés à la COVID-19 en milieu de travail.

Dans tous les cas, les directives des autorités locales de santé publique doivent être suivies et des pratiques générales de prévention de la COVID-19 doivent être mises en œuvre, comme l'indique dans [Protégez-vous et protégez les autres contre la COVID-19](#).

Nettoyage et désinfection des lieux

- Suivez toutes les directives fédérales, provinciales et municipales en matière de santé publique et de santé et sécurité au travail qui s'appliquent à vos services et à vos activités. Faites de la propreté et de la désinfection une priorité et ajustez les mesures en conséquence.
- Ajoutez des postes de désinfection des mains (au moins 60 % d'alcool) pour les travailleurs et les visiteurs.
- Inspectez, nettoyez et désinfectez régulièrement les toilettes. Y a-t-il de l'eau courante, des produits en quantité suffisante (p. ex. savon, essuie-tout, papier hygiénique) et des poubelles doublées d'un sac de plastique?
- Mettez en œuvre un programme quotidien de nettoyage pour les cafétérias, les coins repas, les espaces de travail et les lieux d'exposition.
- Nettoyez et désinfectez plusieurs fois par jour les aires très passantes et les surfaces souvent touchées, comme les clés, les portes, les boutons d'ascenseur, les mains courantes, les poignées de porte et autres poignées, les plaques à pousser, les comptoirs, les chariots, les interrupteurs, les tablettes, les tiroirs, les claviers et les souris, les écrans tactiles, les claviers de paiement, les tiroirs-caisses, les stylos, les outils, les téléphones, les radios, les distributeurs automatiques, les tables, les chaises, le matériel de cuisine, les vitrines d'exposition et les affichages interactifs.
- Utilisez les nettoyeurs et [désinfectants](#) appropriés portant un numéro d'identification de médicament (DIN). Ce numéro signifie que le produit a été approuvé par Santé Canada. Certains appareils, écrans, téléphones et tablettes doivent être nettoyés avec de l'alcool ou des lingettes désinfectantes au lieu de nettoyeurs courants pour ne pas les endommager.
- Respectez les exigences relatives à la santé et à la sécurité de votre administration, y compris celles du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) concernant les produits dangereux utilisés au travail.
- Formez les travailleurs sur les procédures de nettoyage et de désinfection et donnez-leur les fournitures adéquates et l'accès à de l'équipement de protection individuelle (EPI), au besoin. Consultez la fiche ou l'étiquette des données de sécurité du produit pour connaître les directives sur l'utilisation sécuritaire.
- Si les travailleurs doivent porter de l'EPI, apprenez-leur comment le porter, le retirer, travailler avec un tel équipement et en prendre soin et informez-les des limites de l'EPI.
- Jetez les mouchoirs, les lingettes, les gants et autre matériel de nettoyage dans une poubelle doublée d'un sac de plastique après usage.
- Utilisez des gants jetables lorsque vous manipulez des ordures et procédez ensuite à l'hygiène des mains.

Gestion du personnel

- Suivez les directives des autorités de santé publique locales et des municipalités au sujet des types d'activités permises.



- Formez les employés sur les protocoles liés à la COVID-19 et mettez à jour la formation au besoin.
- Songez à poser des questions de dépistage avant que les travailleurs (et les visiteurs) entrent en utilisant une liste de vérification fournie par votre autorité de santé publique ou demandez-leur de remplir un questionnaire. Conservez un registre des noms et des coordonnées de tous les travailleurs et visiteurs qui entrent dans l'établissement afin de faciliter le suivi des contacts effectué par l'autorité de santé publique locale, le cas échéant. Assurez-vous que les renseignements personnels sont protégés et qu'ils sont conservés de façon sûre et sécuritaire.
- Mettez en place des procédures pour les gens échouant au test de dépistage ou qui tombent malades pendant qu'ils se trouvent dans l'établissement. Ces personnes devraient porter un masque (si ce n'est pas déjà le cas), retourner à la maison en évitant d'utiliser un moyen de transport en commun et communiquer avec leur fournisseur de soins de santé ou l'autorité de santé publique locale pour obtenir de plus amples instructions.
- Minimisez les contacts à l'arrivée. Demandez au superviseur de signer pour les personnes (ou fournissez des stylos distincts), ou demandez aux gens d'envoyer un texto au superviseur. Nettoyez les appareils de signature après chaque utilisation, le cas échéant.
- Veillez à ce que les travailleurs aient la formation requise pour travailler en toute sécurité avant de s'acquitter de nouvelles tâches.
- Formez les travailleurs sur la façon de travailler avec de l'équipement de protection individuelle, d'en prendre soin et de comprendre ses limites.
- Réduisez au minimum le nombre de visiteurs inutiles. Tenez des réunions virtuelles et remettez à plus tard les appels de maintenance et de service non urgents, si possible.
- Communiquez les renseignements organisationnels par voie électronique.
- Donnez des consignes verbales ou par voie électronique aux travailleurs.
- Répartissez dans le temps les réunions, les pauses, les discussions d'équipe et les séances d'orientation.
- Envoyez tous les documents par voie électronique ou lavez vos mains après avoir manipulé des papiers.
- Organisez des réunions en personne à l'extérieur ou dans de grands espaces où l'éloignement physique est possible.
- Enlevez la vaisselle et les ustensiles mis à la disposition du personnel dans les salles de pause.
- Rappelez au personnel qu'il doit se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool contenant au moins 60% d'alcool.
- Éliminez les vestiaires communs réservés aux vêtements et chaussures d'extérieur (c.à.d. chaussures, vestes et manteaux d'hiver). Demandez aux travailleurs de ranger leurs effets personnels dans des casiers séparés ou dans des contenants ou des sacs scellés.
- Au début de leur quart de travail, les employés doivent porter des uniformes ou des vêtements lavés récemment. Après chaque quart de travail, les uniformes doivent être mis dans un sac et lavés. Les employés ne peuvent porter leur uniforme s'il n'a pas été lavé.

Pratiques et politiques relatives aux lieux

- Placez des affiches demandant aux travailleurs et aux visiteurs de ne pas entrer dans l'établissement s'ils sont malades, soupçonnent avoir été exposés au virus ou ont voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours.
- Placez des bouteilles de désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool dans les aires de services aux visiteurs, entrées, sorties, aires de vérification et bureaux d'aide et partout dans l'établissement. Assurez-vous que les distributeurs sont bien remplis et que les personnes handicapées puissent y accéder.
- Enlevez les éléments exposés susceptibles d'être touchés par les visiteurs s'il est impossible de les nettoyer facilement.
- Cernez les dangers et évaluez les risques concernant vos installations et vos services afin de décider où et comment appliquer les mesures de protection recommandées.
- Prévoyez un mode sans contact pour les paiements (p. ex. cartes de débit ou de crédit, application pour téléphone cellulaire) et l'achat de billets (en ligne ou au moyen d'un téléphone intelligent).



- Utilisez un système de billets à heure déterminée (c.à.d. vendez un nombre limité de billets pour restreindre le nombre de visiteurs). Demandez aux visiteurs d'arriver dix minutes avant leur heure d'entrée pour éviter les rassemblements.
- Informez à l'avance tous les travailleurs et les visiteurs si des changements sont apportés aux politiques ou aux pratiques, comme une réduction des heures ou un accès limité, qui auront une incidence sur leur expérience relative à ce qu'ils verront ou aux services qu'ils recevront. L'information peut être communiquée en ligne, par l'intermédiaire de publicités, au moyen d'avis sur les portes avant et verbalement par les travailleurs
- Encouragez les visiteurs à rester en cellule familiale lorsqu'ils visitent l'exposition.
- Limitez le nombre de visiteurs pouvant être présents en même temps dans le lieu. Prévoyez un endroit à l'extérieur où les visiteurs peuvent faire la file d'attente, si vous pouvez le faire sans danger.
- Si le lieu compte plusieurs espaces intérieurs et extérieurs, assurez-vous de bien afficher les exigences relatives au port du masque et autres à chaque entrée et sortie.
- Mettez des masques à la disposition des visiteurs, ou mettez-en en vente, dans l'éventualité où des visiteurs n'en ont pas à leur arrivée.
- Ajoutez des repères au sol afin de favoriser l'éloignement dans les couloirs, les files d'attente et les expositions très achalandées. Envisagez des couloirs à sens unique.
- Mettez à jour les plans d'étage en tenant compte des nouveaux renseignements sur la santé et la sécurité. Ajoutez des chemins balisés pour favoriser la circulation à sens unique.
- Pensez à avoir des escaliers réservés pour monter et d'autres pour descendre. Posez des affiches qui indiquent le nombre maximal de personnes dans de petits espaces (c.à.d. ascenseurs, toilettes, galeries).
- Condamnez les fontaines à boire, les guichets automatiques, les vestiaires et autres services susceptibles de propager la COVID-19.
- Fermez les manèges et autres attractions qui ne peuvent pas être nettoyés et désinfectés entre chaque visiteur.
- Nettoyez et désinfectez le matériel d'accessibilité et autre équipement de location entre chaque visiteur.
- Songez à avoir des employés en poste partout pour rappeler aux visiteurs de bien porter leur masque, les aider à rester physiquement à distance des autres et répondre à leurs questions.
- Mettez temporairement hors service les éléments exposés à l'intention des visiteurs qui sont touchés fréquemment ou très interactifs ou désinfectez-les entre chaque visiteur.
- Annulez les spectacles, les événements en direct ou les programmes interactifs qui favorisent les rassemblements, ou limitez le nombre de personnes qui y assistent.
- Prenez des précautions supplémentaires en mettant fin aux expositions où les visiteurs peuvent être en contact étroit avec des animaux. Si possible, optez pour des expositions extérieures où une grande distance est possible entre les animaux et les visiteurs ou pour des expositions intérieures où les animaux sont entièrement confinés et séparés des visiteurs au moyen d'une barrière physique (p. ex. réservoirs, aquariums). Assurez-vous que les visiteurs maintiennent une distance physique entre eux.
- Envisagez de réduire les heures d'ouverture du lieu ou de prévoir des jours de fermeture pour permettre un nettoyage en profondeur.
- Assurez-vous que les systèmes d'aération des espaces intérieurs fonctionnent comme il se doit.
- Augmentez la circulation d'air extérieur autant que possible en ouvrant des fenêtres et des portes, en utilisant des ventilateurs ou en employant d'autres méthodes. N'ouvrez pas de fenêtres et de portes si cela présente un risque pour la sécurité.
- Les systèmes d'aération devraient être ajustés pour :
 - augmenter l'efficacité de la filtration au plus haut niveau approprié pour le système.
 - augmenter le flux/pourcentage d'air frais provenant de l'extérieur (augmenter le pourcentage d'air extérieur dans l'approvisionnement en air du système de chauffage, ventilation et conditionnement d'air [CVCA], ouvrir les fenêtres et les portes, etc.).

Boutiques de souvenirs

Musées et autres attractions touristiques



- Posez des affiches pour rappeler aux visiteurs de ne pas toucher inutilement les articles (p. ex. toucher les jouets ou les souvenirs, jouer avec des nouveautés).
- Si possible, demandez aux clients ce qu'ils désirent afin qu'un membre du personnel puisse aller chercher l'article. Enlevez les contenants de produits qui peuvent être difficiles à nettoyer (c.à.d. jouets en peluche). Placez ces articles sur des tablettes.
- Retirez les articles ou les services, comme les journaux, les circulaires, les articles en montre et les échantillons, les jouets de la zone de jeu des enfants ainsi que les emplacements offrant de la nourriture et des boissons gratuites.
- Limitez la quantité de produits mis en vente pour réduire au minimum les contacts, si possible. Informez les visiteurs que des contenants ou des tablettes vides ne signifient pas nécessairement que le produit n'est pas disponible.
- Prolongez les politiques de retour et les délais, ou assouplissez-les. Cessez le retour d'articles, ou gardez les articles retournés dans un endroit distinct et désinfectez-les avant de reconstituer votre stock.
- Si vous manipulez de l'argent comptant, suivez les directives des autorités sanitaires locales. Désignez certaines caisses pour les paiements en argent comptant et encouragez les visiteurs à se laver les mains ou à les désinfecter par la suite.

Cafés et cafétérias

- Limitez le nombre de sièges, enlevez les meubles ou regroupez-les dans un coin ou posez des affiches « Ne pas utiliser » pour les accessoires permanents.
- Retirez les distributeurs libreservice et évitez les buffets. Donnez sur demande les articles à usage unique qui se trouvent derrière le comptoir, comme les ustensiles, les serviettes de table et les condiments.
- Encouragez l'utilisation des cartes de crédit et de débit. Désinfectez les claviers de paiement et les écrans tactiles entre chaque transaction.
- Songez à utiliser des distributrices automatiques qui offrent des options de paiement sans contact pour fournir des aliments préemballés ou à emporter, et à mettre du désinfectant pour les mains ou des lingettes désinfectantes à la disposition des utilisateurs.

Si vous êtes en crise ou si vous connaissez quelqu'un en crise, communiquez avec votre centre hospitalier local, composez le 911 immédiatement ou communiquez avec un [centre d'appels d'urgence de votre région](#).



Il est important de prévoir des ressources et des mesures de soutien en santé mentale pour tous les travailleurs, y compris l'accès à un programme d'aide aux employés, le cas échéant.

Pour en savoir plus sur la COVID-19, consultez le site de l' [Agence de la santé publique du Canada](#).

Il convient de noter que la présente fiche de conseils n'aborde que certains changements pouvant être faits par les organisations au cours d'une pandémie. Adaptez la présente liste en ajoutant vos propres pratiques et politiques exemplaires pour répondre aux besoins particuliers de votre organisation.

Avis de non-responsabilité : Comme les renseignements sur la santé et la sécurité au travail sont appelés à changer rapidement, il est recommandé de consulter les autorités locales de santé publique pour obtenir des directives régionales précises. Ces renseignements ne remplacent pas les avis médicaux ou les obligations prévues par la loi en matière de santé et de sécurité. Bien que tous les efforts soient faits pour assurer que les renseignements sont exacts, complets et à jour, le CCHST n'offre aucune garantie et ne s'engage aucunement à cet effet. Le CCHST ne saurait être tenu responsable de toute perte, réclamation ou revendication pouvant résulter, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces renseignements ou des conséquences de leur utilisation.